



ÉLECTIONS À LA COMMISSION PARITAIRE
D'ÉTABLISSEMENT (CPE)

DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

PLUS QUE JAMAIS, LES PERSONNELS ONT BESOIN D'ÊTRE INFORMÉS ET DÉFENDUS !

Du 3 au 24 novembre 2021

VOTEZ FNEC-FP FO / SNASUB FSU

Du fait du nouvel établissement "EPE UCA", **de nouvelles élections Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) ont lieu.**

La CPE émet un avis sur les mutations internes et des avis sur différents recours : recours pour refus de temps partiel ou refus de congés formation, recours concernant un compte-rendu d'entretien professionnel ou recours pour refus de titularisation. La CPE donne également un avis sur les sanctions disciplinaires des agents.

A l'UCA, les élu(e)s CPE sont aussi désignés comme "Experts" pour les commissions de promotions et avancements des agents des filières BIATSS. En tant qu'élus ou experts, vos représentants peuvent donc continuer à vous défendre.

Pourquoi il est important de voter du 3 au 24 novembre 2021 ?

En votant massivement, les personnels montreront leur **attachement à défendre le paritarisme et le droit de regard des élus sur la gestion de nos carrières** par l'Administration. Ce droit de regard a été profondément remis en cause par la loi dite de transformation de la fonction publique promulguée le 6 août 2019.

Pourquoi voter pour les listes FNEC-FP FO / SNASUB-FSU ?

Nous entendons défendre l'**égalité de traitement** auprès de l'Administration et vous **rendre compte** des instances, comme nous l'avons toujours fait.

Dans un contexte de profonds reculs des droits des personnels, de dégradation de leurs conditions de travail, il est important de se doter de représentants qui pourront **faire valoir l'intérêt général et porter les attentes des personnels.**

Notre premier souci est d'empêcher toute forme de clientélisme et d'arbitraire dans la gestion des carrières.

**En novembre 2021,
votez et faites voter pour les candidats des listes
FNEC-FP FO / SNASUB-FSU**